

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU PETR BRUCHE MOSSIG

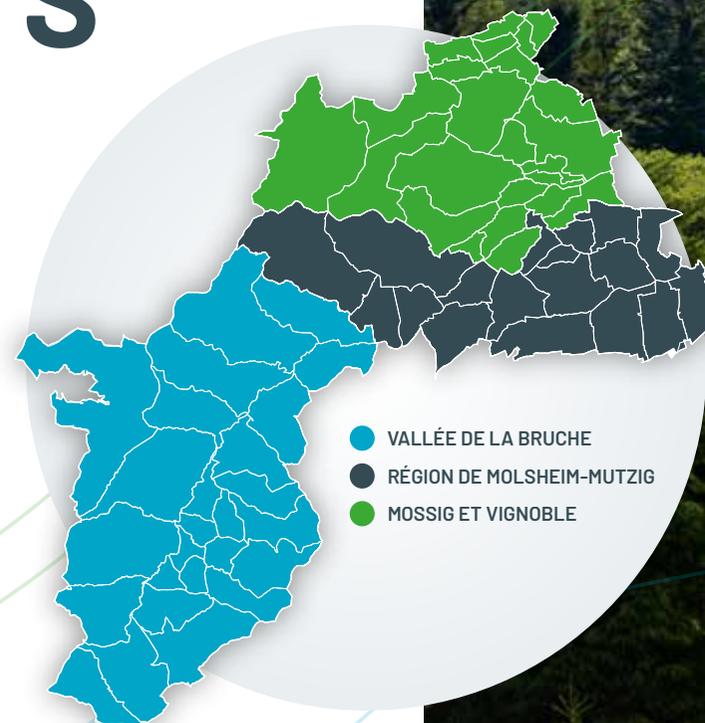
2019



BRUCHE
MOSSIG



PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL



NOS PARTENAIRES

→ TEXTES



SOMMAIRE

04

Edito/Contexte

05-13

STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

- > **Du ScoT au PETR**
- > **L'organisation du transfert**
des actifs du Pays
- > **Les instances du PETR**
 - Instances décisionnelles
 - Instances consultatives
- > **Les moyens humains et financiers**
 - L'équipe du PETR
 - Structures d'appui et partenariats
 - Budget et cotisations

14-22

EXERCICE DES COMPÉTENCES

- > ScoT

- > **Elaboration du Plan Climat**
- > **Projet de territoire**

23-41

EXERCICE DES ATTRIBUTIONS

- > **Transition énergétique**
 - La rénovation énergétique
des habitations
 - EIE,
 - OKTAVE
 - CEE, TEPCV, territoire solaire, mobilité,
- > **Développement territorial**
 - Leader
 - Tremplin et l'appui
à la création d'entreprise,
 - Territoire d'industrie, emploi
formation

42

GLOSSAIRE



ÉDITO

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont permis à notre PETR d'exister.

Nous avons traversé une période fastidieuse avec de nombreuses réunions. Merci aux Présidents des trois Communautés de Communes, aux élus du bureau et du Comité Syndical pour la volonté et la valeur ajoutée qu'ils ont apportées en permanence.

Merci à tous les techniciens du PETR que l'on a beaucoup sollicités et qui ont été très réactifs.

Désormais, nous devons concentrer notre énergie sur l'avenir.

C'est le rôle des élus d'anticiper et préparer le territoire aux enjeux de demain.

Notre travail doit être emprunté de réalisme et de pragmatisme. Les prochains mois, nous devons continuer à aller à l'essentiel, à privilégier l'action avec ce sens de l'ouverture et de l'équilibre qui a toujours guidé notre démarche.

Je souhaite à notre PETR le plus beau des futurs. Il sera ce que nous ferons tous ensemble.

Alain Ferry président
Pôle d'Équilibre Territorial
et Rural Bruche Mossig

→ www.bruche-mossig.fr



**BRUCHE
MOSSIG**

**PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL**

STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE



La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), promulguée le 27 Janvier 2014, a proposé notamment, dans son article 79, un nouvel outil du développement local : le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)**.¹ Espace de mutualisation et de coopération entre établissements publics de coopération intercommunale, le Pôle permet de redonner une assise juridique aux territoires de projets, notamment aux Pays, issus de la Loi dite LOADDT de 1999.

Le **PETR Bruche Mossig** constitué entre la **Communauté de Communes de la Vallée de la BRUCHE**, la **Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG** et la **Communauté de Communes de la MOSSIG et du VIGNOBLE**, regroupe 68 communes totalisant 87 000 habitants (données INSEE 2017).

¹ régi par le nouvel article L. 5741-1 du Code général des Collectivités territoriales, relevant du droit applicable au syndicat mixte fermé (Art. L. 5711-1 CGCT).

68
COMMUNES

87 000
HABITANTS

Du SCoT au PETR

Le Syndicat Mixte du SCOT Bruche-Mossig, devenu Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig (AP du 20 Février 2019), a organisé sa transformation en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour poursuivre la politique de développement durable, initiée par le Pays Bruche-Mossig-Piémont, dans une approche prospective à long terme.

Jusqu'en 2018 le Syndicat Mixte avait pour unique objet l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire. Depuis il a élargi ses compétences à l'élaboration du Plan Climat, puis après sa transformation en PETR il a repris les actions portées jusque-là par le Pays Bruche-Mossig-Piémont en faveur du développement économique (Programme Leader, Tremplin entreprises...) et de la transition énergétique (EIE, OKTAVE, territoire solaire, mobilité...).

Le comité syndical du PETR a été installé le 21 août 2019.

Le PETR garde la vocation du Pays d'être un outil de proximité en proposant à la fois des services à la population et la mise en œuvre de projets de développement local. Le PETR porte aussi la démarche d'aménagement durable du territoire avec la mise en œuvre du SCOT Bruche-Mossig et l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial.

Il est fondé sur l'ambition initiale des acteurs locaux de promouvoir l'organisation d'un espace de développement aux portes de la métropole strasbourgeoise et de relever le défi de l'organisation spatiale et de l'aménagement de ce territoire. Son action s'inscrit en complémentarité avec celle des EPCI membres, dans le respect des compétences et attributions que ces derniers lui attribuent.





Assemblée générale

constitutive de l'association
du Pays Bruche-Mossig-Piémont
29/02/2000



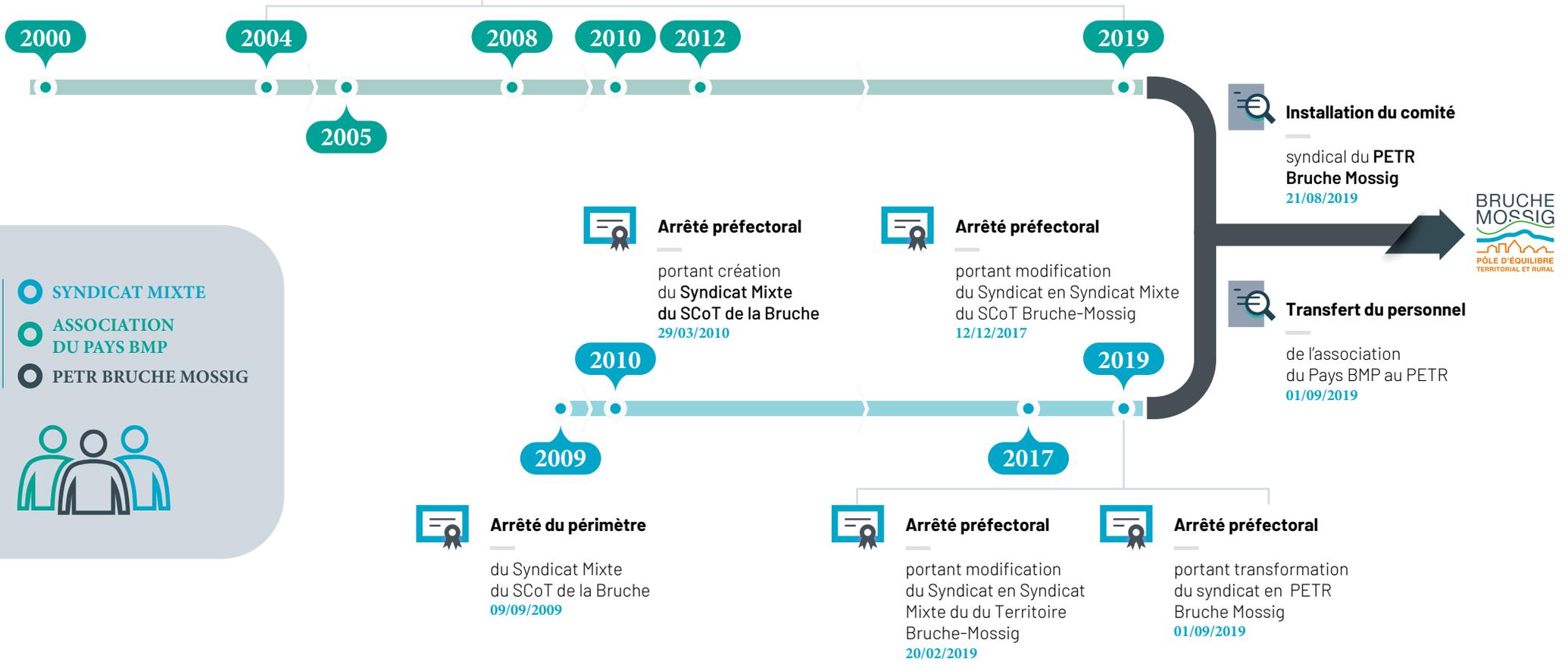
Assemblée générale

portant modification
des statuts de l'association
09/02/2004 • 24/10/2005
16/09/2008 • 08/06/2010
13/03/2012 • 12/07/2019



Assemblée générale

portant dissolution
de l'association au 1/09/2019
et nomination
de 2 liquidateurs
26/08/2019



○ SYNDICAT MIXTE

○ ASSOCIATION DU PAYS BMP

○ PETR BRUCHE MOSSIG



L'organisation du transfert des actifs du Pays

Il reste toutefois à finaliser la dissolution de l'association du Pays, à clôturer sa comptabilité et au préalable certains dossiers (FEADER, TEPCV, SLIDE, contentieux RH).

A cet effet, l'association et le syndicat ont signé une convention de coopération et de partenariat pour faciliter la substitution du PETR Bruche Mossig à l'Association du Pays BMP et accompagner la clôture des actifs de cette dernière supervisée par Jean-Marie M Bodlenner et Ernest Muller qui ont accepté d'assurer la fonction de liquidateur.

Pour plus d'infos sur le Pays :

→ www.bruche-mossig-piemont.fr



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

Depuis le 21 août 2019, le PETR Bruche Mossig est présidé par Alain Ferry, Vice-Président de CdC de la Vallée de la Bruche, Maire de Wisches.

05

Vice-Présidents

Il s'est entouré de 5 Vice-Présidents :

- Gilbert ROTH, Président de la CdC de la Région de Molsheim-Mutzig, chargé du SCoT et du Plan Climat
- Daniel ACKER, Président de la CdC de la Mossig et du Vignoble, chargé des finances et des ressources humaines
- Pierre GRANDADAM, Président de la CdC de la Vallée de la Bruche, chargé du programme Leader
- Jean-Michel WEBER, Maire de Molsheim, chargé du développement économique
- François JEHL, Maire d'Odratzheim, chargé de la rénovation énergétique (EIE et OKTAVE)

56

Membres

Conformément à ses statuts, le PETR Bruche Mossig est administré par un Comité Syndical composé de 56 membres, assurant la représentativité des Communautés de Communes membres, dont la répartition a été fixée en tenant compte du poids démographique de chacun, comme suit :

- Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble : 15 membres titulaires
- Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : 26 membres titulaires
- Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche : 15 membres titulaires

Ces délégués sont désignés par les EPCI respectifs suivant le renouvellement général de leurs organes délibérants.



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

21

Membres
au bureau

Le bureau du PETR Bruche Mossig est composé de 21 membres titulaires, dont le Président et les 5 Vice-Présidents, moyennant une représentation territoriale équilibrée soit 7 membres par EPCI, comme suit :

- Le Maire de La Broque,
- Le Maire de Rothau,
- Le Maire de Schirmeck,
- Le Maire de Marlenheim,
- Le Maire de Wasselonne,
- 4 représentants supplémentaires pour la CdC de la Mossig et du Vignoble,
- 4 représentants supplémentaires pour la CdC de la Région de Molsheim-Mutzig,
- 3 représentants supplémentaires pour la CdC de la Vallée de la Bruche.
- Le Président de la CdC de la Mossig et du Vignoble,
- Le Président de la CdC de la Région de Molsheim-Mutzig,
- Le Président de la CdC de la Vallée de la Bruche,
- Le Maire de Molsheim,
- Le Maire de Mutzig,

4

Instances
consultatives

Les instances

Le PETR dispose de différentes instances consultatives, dont 2 prévues par la loi :

- la conférence des maires
- le conseil de développement

Il peut également se doter de commissions ou de groupes de travail, comme il l'a fait pour le SCoT ou le Plan Climat.

La composition finale du conseil de développement n'a pas été arrêtée par le Comité Syndical, mais chaque EPCI a désigné au premier semestre 2019 des personnes pressenties pour y siéger et l'assemblée a été réunie trois fois (présentation du projet de PETR en 07/19, Plan Climat en 11/19, SCoT et finances en 01/20).

Le PETR s'est doté d'une commission SCoT composée des 83 élus qui étaient précédemment délégués du Syndicat Mixte du SCoT Bruche-Mossig et qui ont piloté l'élaboration de ce dernier. Le club climat a mobilisé des représentants de la société civile à l'élaboration du Plan Climat.



Les moyens humains et financiers

L'équipe du PETR

Le PETR dispose d'une équipe de 9 personnes affectées à la direction générale et aux 3 pôles opérationnels, à savoir :

- La planification et l'urbanisme intégrant le SCOT ;
- La transition énergétique dans une approche transverse regroupant le PCAET, l'EIE et la démarche volontaire initialement engagée par le Pays BMP ;
- Le développement territorial comprenant Tremplin Entreprises et le programme européen Leader.

Michèle HEUSSNER-WESTPHAL
DIRECTRICE DU PETR BRUCHE MOSSIG
michele.heussner@petrbruchemossig.fr
03 88 97 25 44 / 06 37 24 32 83

Grégory HEINRICH
DIRECTEUR ADJOINT DU PETR
BRUCHE MOSSIG
CHARGÉ DU SCOT
gregory.heinrich@petrbruchemossig.fr
03 88 97 47 96 / 06 18 59 89 53

Estelle PALFRAY
POSTE MUTUALISÉ AVEC LA CCRMM
SECRÉTAIRE DU PETR
BRUCHE MOSSIG
estelle.palfray@petrbruchemossig.fr
03 88 97 25 41

Patrick PETER
DIRECTEUR DE TREMLIN
ENTREPRISES
ANIMATEUR ÉCONOMIQUE
DU TERRITOIRE
patrick.peter@tremlin-entreprises.fr
03 88 97 39 75 / 06 47 65 74 87

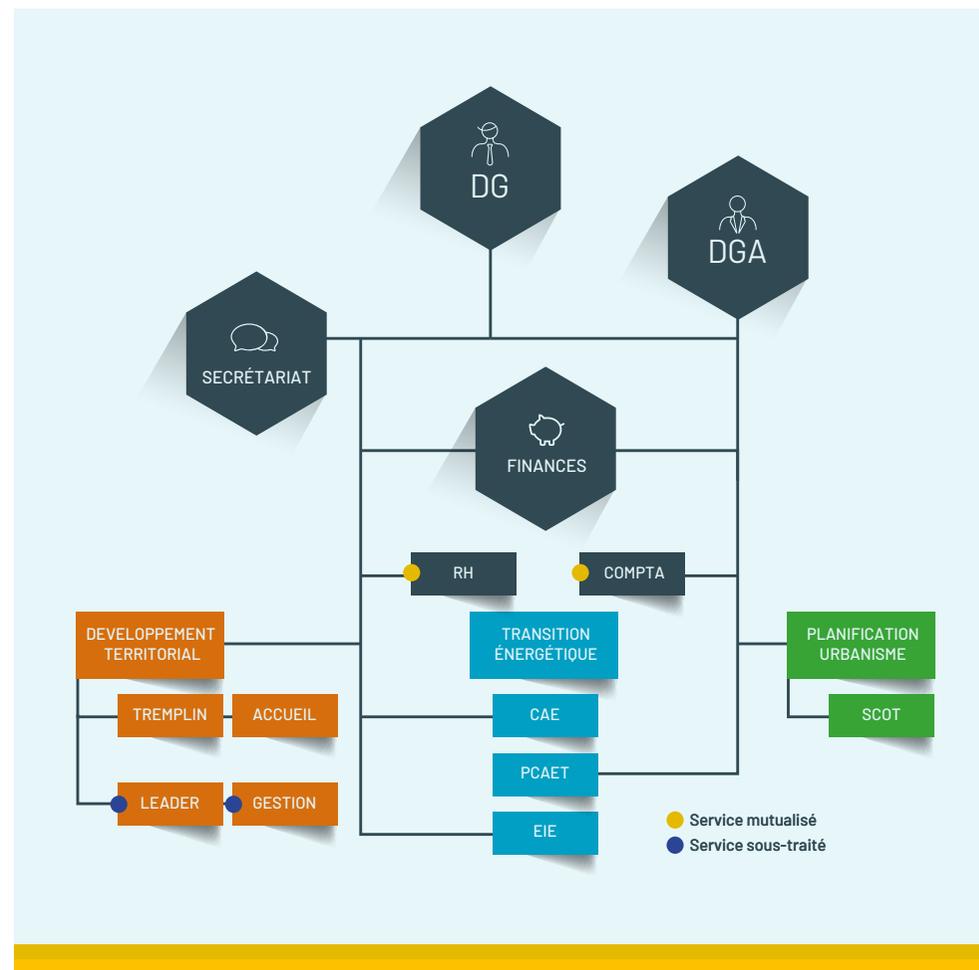
Cécile GRUCKER
COORDINATRICE ADMINISTRATIVE
CHARGÉE D'ACCUEIL DU PETR
et de Tremplin Entreprises
contact@petrbruchemossig.fr
contact@tremlin-entreprises.fr
03 88 97 47 96 - 03 88 97 25 40

Albin DERIAT
CHARGÉ DE PROGRAMME LEADER
albin.deriat@petrbruchemossig.fr
03 88 97 60 79

Antoine MONTENON
A compter du 1^{er} mai 2020 en
remplacement d'Etienne Bachelart
COORDINATEUR DE LA DÉMARCHÉ
CLIMAT-AIR-ÉNERGIE
antoine.montenon@petrbruchemossig.fr
03 88 45 38 50

Nicolas DALIBOT
CHARGÉ DE MISSION PLAN CLIMAT
AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL
nicolas.dalibot@petrbruchemossig.fr
03 88 97 83 87

Jean SCHOEPFER
CONSEILLER INFO ÉNERGIE (CONSEIL
AUX PARTICULIERS)
jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr
03 88 97 39 69



→ L'organigramme du PETR a été approuvé comme ci-dessus.

Structures d'appui et partenaires

Le PETR a renforcé ses moyens d'intervention et son interface dans le cadre de partenariats avec des structures telles la Chambre d'agriculture pour la gestion du programme LEADER, l'ADEUS pour l'élaboration du SCoT et du diagnostic Plan Climat, OKTAVE pour la rénovation énergétique, la PFIL BMP Initiatives pour l'appui à la création et au développement d'entreprises, ID Initiatives Durables au regard de son expertise en matière d'animation de démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT)...

Au sein de Tremplin Entreprises, le PETR coordonne l'offre locale de services à la création d'entreprises proposée par la Chambre de Métiers, la Chambre

de Commerce, Pôle Emploi et d'autres intervenants (coopératives d'activité, couveuse, ADIE, ADIRA...).

Ce partenariat se concrétise par la mise en œuvre d'un salon annuel de la création d'entreprise, d'ateliers, de sessions de formation et de permanences. Par ailleurs, le PETR œuvre à l'insertion territoriale des jeunes pousses de la pépinière et plus largement participe aux instances emploi formation du territoire pour favoriser les relations écoles /entreprises.

Le **Conseil Départemental** contribue au financement du poste d'animateur économique du territoire pour la mise en œuvre d'actions dédiées aux bénéficiaires du RSA créateurs d'entreprises depuis 2015, dans le cadre d'un co-financement FSE-CD67. Il mobilise également ses

services sur le conseil aux particuliers pour les travaux d'amélioration de l'habitat et les balades thermiques.

Les projets en faveur de la transition énergétique touchent un large panel d'acteurs socio-économiques, au côté des communautés de communes et des communes, des partenaires institutionnels que **sont l'Europe, l'Etat, la Région, l'ADEME, le Conseil Départemental** et les opérateurs ANAH, les artisans labellisés par OKTAVE, des établissements scolaires, des associations et des citoyens engagés, des start-up telles Oxycar, des entreprises locales socialement et environnementalement engagées...

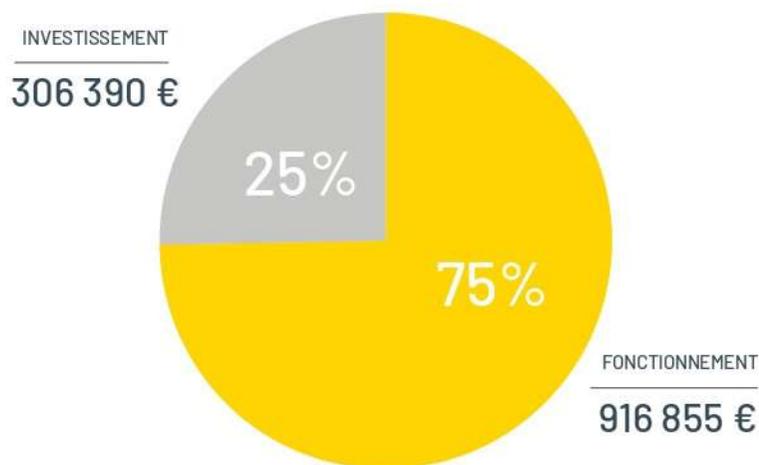
La Région Grand Est reste le partenaire principal du PETR, aux plans technique et financier dans les domaines du développement territorial, de la transition énergétique, et en sa qualité de gestionnaire de fonds européens.



Budget et cotisations



Le budget prévisionnel du PETR pour 2020 s'élève à 1 223 245 €, soient 916 855 € en fonctionnement et 306 390 € en investissement, avec un excédent d'investissement reporté de 2019 de 159 657,04 € et la prévision d'un transfert anticipé de 100 000 € sur les actifs de l'association du Pays BMP pour alimenter un fonds de transition énergétique.



→ Budget prévisionnel du PETR 2020 : 1 223 245,00 €

Les contributions financières des Communautés de Communes membres au BP 2020 du PETR ont été arrêtées à 495 768,00 €. Leur répartition, définie par les statuts, se décline comme suit :



→ Contribution financière des Communautés de Communes : 40% du budget

EXERCICE DES COMPÉTENCES



Les compétences et attributions du PETR Bruche Mossig sont détaillées dans les statuts de l'instance comme suit :

« En application des articles L. 5741-1, L. 5711-1, L. 5212-1 et suivants et L. 5211-5-1 du CGCT, le PETR exerce, aux lieu et place de ses EPCI FP membres, les compétences et missions suivantes.

Le PETR est compétent :

- ✓ Pour élaborer, modifier, réviser et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire ;
- ✓ Pour élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial, prévu à l'article L 229-26 du Code de l'environnement, sur l'ensemble de son territoire ;
- ✓ Pour élaborer le projet de territoire mentionné à l'article L. 5741-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Pour mettre en œuvre, dans les conditions précisées dans le projet de territoire, pour le compte de ses EPCI à fiscalité propre membres ainsi que pour les EPCI partenaires qui en décideront, les actions d'intérêt territorial ;
- ✓ Pour organiser la concertation et animer le débat territorial.»



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

SCoT

2020
Décembre

Un SCoT pour quoi faire ?

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), à l'échelle intercommunale, créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...

Le SCOT doit respecter les principes du développement durable :

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...



SCoT

Le SCoT Bruche Mossig

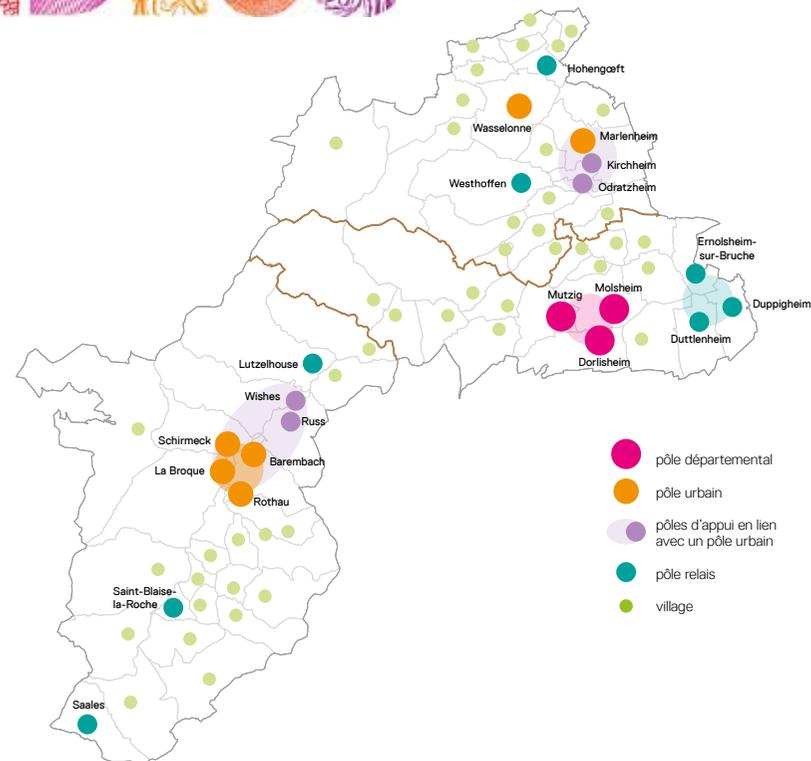
Le SCoT Bruche Mossig est actuellement en cours d'élaboration. Il est issu du SCoT de la Bruche élaboré sur le territoire des Communautés de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig et de la Vallée de la Bruche. À la suite de l'élargissement du périmètre du SCoT à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble en 2016, le SCoT a été mis en révision et s'est poursuivi en 2019 à un rythme soutenu.

3 ANS
de travaux

Ainsi au terme d'un peu plus de 3 années de travaux et d'études, de réunions de travail, de réunions de concertation, sous la direction de Grégory Heinrich et en collaboration avec l'ADEUS, le projet de SCoT Bruche Mossig est désormais constitué d'un rapport de présentation, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), d'un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

18
Décembre

C'est sur la base de ces travaux et après consultation du public et des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, chambres consulaires, collectivités membres et limitrophes) que le document final a pu être arrêté à l'unanimité, le 18 décembre 2019, par le comité syndical du PETR.



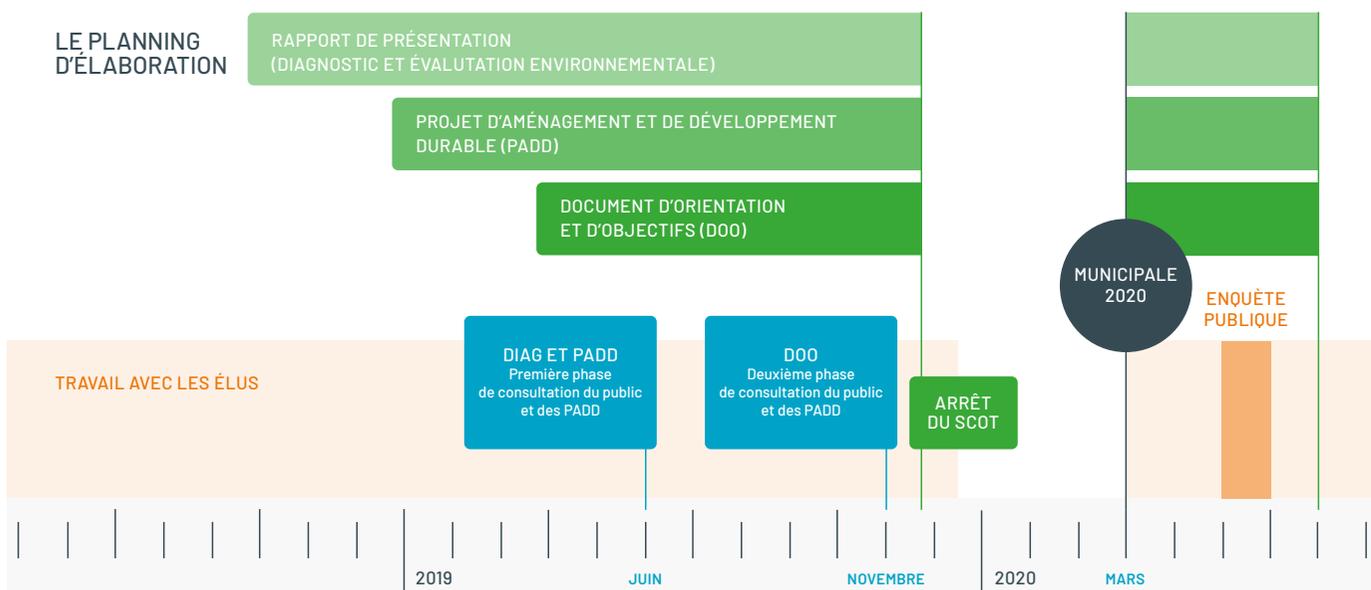
→ L'armature urbaine figurant au DOO du SCoT Bruche Mossig arrêté le 18 décembre 2019

SCoT

Le SCoT fait désormais l'objet d'une enquête publique et de « consultations administratives » auprès notamment des personnes publiques associées, des collectivités membres du Comité Syndical, des collectivités voisines.

L'ensemble du projet de SCoT proposé pour l'arrêt est téléchargeable sur le site web du SCoT :

→ www.scotbruche.fr



Les collaborations

Parallèlement à l'élaboration de son SCoT, le PETR participe à nombre de réunions et démarches en lien notamment avec **l'InterScot du Bas-Rhin**. Cette collaboration c'est traduite en 2019, en particulier au travers d'une contribution active à **l'élaboration du Schéma Régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**. En association avec le SCoT de la Région de Strasbourg, une première réunion des exécutifs du PETR et du SCoTERS s'est tenue en décembre 2019 afin de formaliser un partenariat visant à entamer une collaboration ayant trait à la planification, l'aménagement et à la gestion des zones d'activités économiques.

Elaboration du Plan Climat

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre GES ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La sobriété énergétique ;
- La qualité de l'air ;
- Le développement des énergies renouvelables.

La loi Transition énergétique pour la Croissance Verte de 2015 a imposé la mise en place des PCAET aux EPCI de plus de 20 000 hab. Les trois communautés de communes du territoire ont transféré au Syndicat la compétence « élaboration du PCAET » en 2018.

Pour ce faire, le syndicat a mobilisé un stagiaire en fin d'études, Nicolas Dalibot, et a conventionné avec l'ADEUS pour la réalisation du diagnostic territorial et l'évaluation du PCAET. Par la suite le PETR a fait évoluer la convention de stage en contrat à durée déterminée et a pris l'appui du bureau d'études Auxilia-Axenne pour la définition de la stratégie territoriale.



Les diagnostics sur la vulnérabilité du territoire et son profil climat-air-énergie ont été présentés aux élus et habitants dans le cadre de réunions de concertation organisées à l'échelle de chaque EPCI en 2019. Ces temps d'échanges ont permis de faire émerger de nombreuses propositions d'actions. Ces éléments font l'objet d'un livre blanc.

Pour affiner la stratégie et définir les objectifs du PCAET, le PETR a organisé des ateliers territorialisés et thématiques. Fin 2019, il a mobilisé des représentants de la société civile au sein d'un club climat pour avancer trois actions identifiées au cours de la concertation. Il s'agit de :

- la mise en valeur de « bonnes pratiques » des collectivités et des entreprises,
- l'accélération de la rénovation énergétique des logements,
- la réduction des déplacements en voiture individuelle.



Concertation des élus du territoire pour l'élaboration de la stratégie du PCAET (le jeudi 12 septembre 2019)



Concertation des habitants pour l'élaboration de la stratégie du PCAET sur le territoire de la C.C. de la Vallée de la Bruche (le mardi 17 septembre 2019)

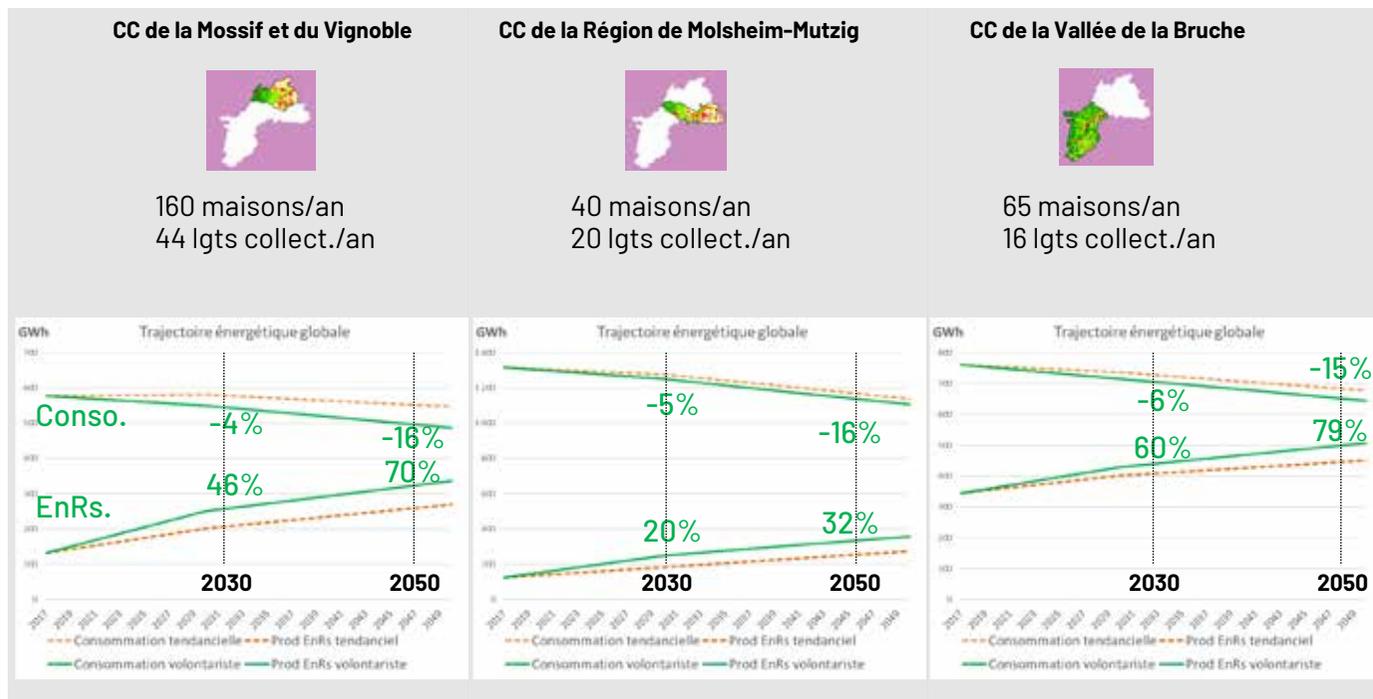


Concertation des habitants pour l'élaboration de la stratégie du PCAET sur le territoire de la C.C. de la Région de Molsheim-Mutzig (le jeudi 19 septembre 2019)



Lancement du Club Climat - atelier rénovation énergétique (mercredi 11 décembre 2019)

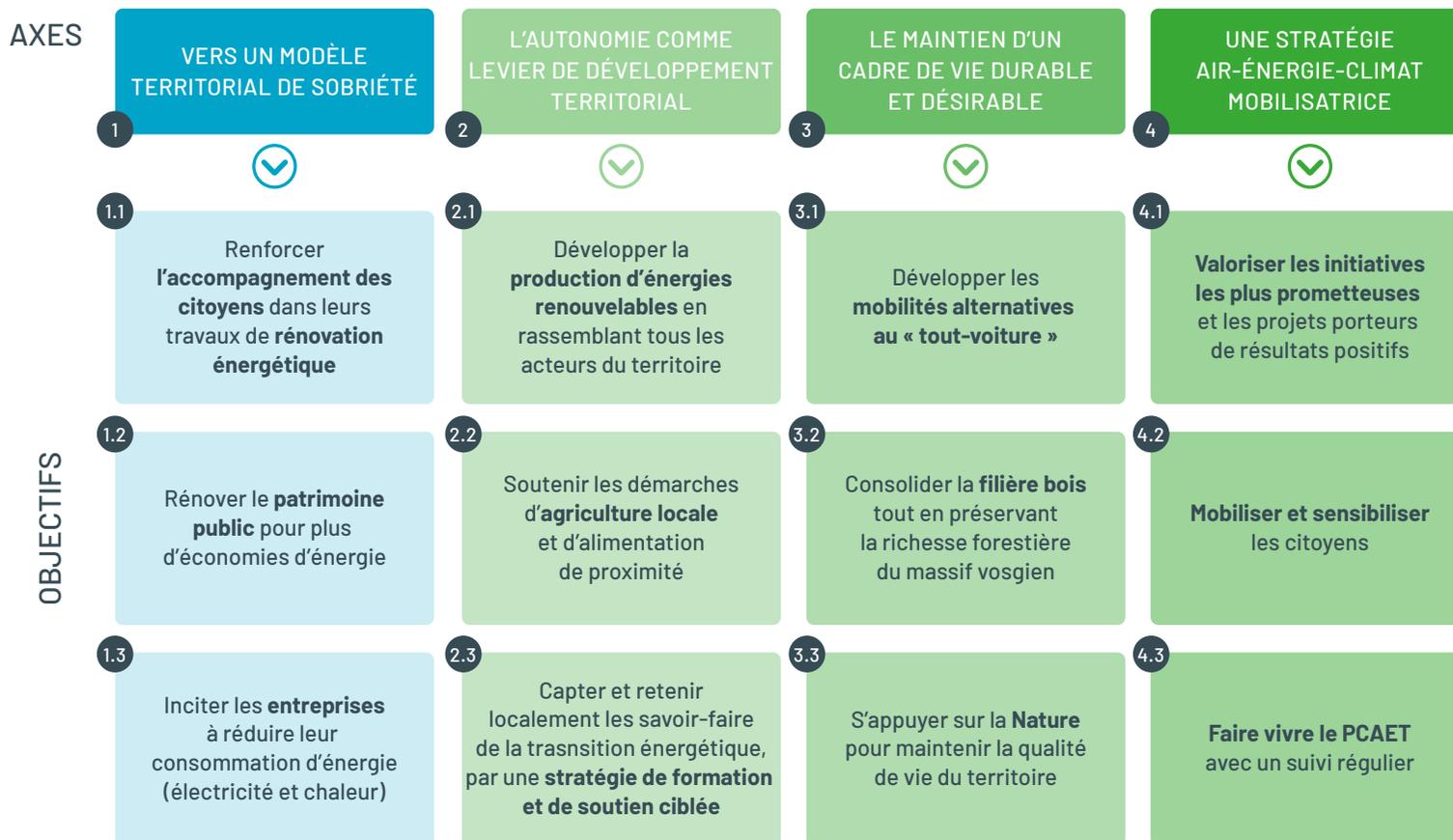
Trajectoire dans les 3 EPCI



La stratégie territoriale a été ébauchée et sera soumise aux nouvelles assemblées d'élus qui auront la charge de la finalisation de la stratégie du Plan Climat et la définition de son programme d'action.



Proposition de stratégie



Cette proposition établie avec l'appui du bureau d'études Auxilia est le résultat d'une vision partagée des acteurs mobilisés pendant la concertation. Elle sera soumise au nouveau comité syndical et aux conseils de communautés pour être ensuite déclinée en propositions d'actions.

Projet de territoire

PROJET de territoire

Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PÉTR. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les EPCI à fiscalité propre ou, en leur nom et pour leur compte, par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Il peut comporter des dispositions relatives à toute autre question d'intérêt territorial.

Il doit être établi dans l'année suivant la création du PÉTR, soumis pour avis à la conférence des Maires et au Conseil de Développement Territorial et approuvé par les organes délibérants des EPCI à fiscalité propre qui composent le PÉTR.

Il doit être compatible avec le SCoT.

Une première réflexion pour la définition d'un projet de territoire a été engagée en 2018, mais elle est restée en attente ; **la priorité a été donnée à la mise en place du PÉTR**, le respect du calendrier d'élaboration du SCoT et l'engagement de l'élaboration du Plan Climat.

Des contacts ont été pris avec la Banque des Territoires qui a proposé un accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet de territoire à engager avant juin 2019.





EXERCICE DES ATTRIBUTIONS



En plus de l'exercice de ses compétences, le PETR :

- est le cadre de contractualisation infra régionale et infra départementale des politiques de développement, d'aménagement, de solidarités entre les territoires et, à ce titre, peut porter les différents dispositifs de contractualisation avec le Département, la Région, l'Etat, l'Europe ; le cas échéant, pour porter des missions pour le compte de la Région ou du Département dans le cadre d'une délégation ;
- peut créer des services unifiés avec les EPCI à fiscalité propre qui le composent, dans les conditions prévues par l'article L. 5111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- peut réaliser, pour le compte des collectivités ou établissements publics, des prestations de services, dans les conditions prévues par l'article L. 5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les statuts précisent que la présente énumération n'est pas limitative.

En prolongation des actions portées initialement par l'association du Pays Bruche Mossig Piémont, le PETR Bruche Mossig œuvre en faveur de la transition énergétique et du développement territorial tel que détaillé ci-après.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique des maisons d'habitations

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe un objectif de 500 000 rénovations lourdes de logements par an à compter de 2017 et indique que l'ensemble du parc bâti doit atteindre une performance énergétique au niveau BBC d'ici à 2050.

La Région a affirmé la nécessité de généraliser les rénovations énergétiques performantes des bâtiments résidentiels et tertiaires comme premier levier de réduction des consommations énergétiques. Le SRADDET a arrêté les objectifs de réduire de 46% depuis 2012 les consommations énergétiques du résidentiel à horizon 2030 et de 89% pour 2050.

L'Espace Info Energie

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition énergétique, le Pays Bruche Mossig Piémont a décidé de créer un Espace Info Energie, qui a démarré ses activités de conseil en avril 2012.

Le réseau des Espace Info Energie est un réseau national initié par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), en partenariat avec des associations et des collectivités locales. La charte nationale Espace Info Energie (EIE) garantit la gratuité et l'indépendance des services proposés. Cofinancé par la Région Grand Est et l'ADEME, jusque fin 2020, l'EIE a pour but d'informer et de sensibiliser les particuliers pour la réalisation d'économies d'énergie

et la réduction de l'utilisation d'énergies fossiles dans leur logement.

Les missions du conseiller info énergie sont :

- conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ;
- établir une évaluation du logement et identifier les travaux prioritaires (isolation, chauffage, rénovation...) pour économiser au mieux l'énergie ;
- présenter les équipements et matériaux disponibles sur le marché et apporter un avis objectif, indépendant des fournisseurs d'énergies et des fabricants de matériaux ;
- informer sur les aides existantes et réaliser des calculs afin de faciliter le choix entre différentes solutions ;

- orienter vers les plateformes de rénovation ou l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande... ;
- promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser aux éco-gestes ;
- organiser des conférences et participer à des manifestations diverses.





L'Espace Info Energie du territoire Bruche Mossig Piémont a été transféré au 1^{er} septembre 2019 au PETR ; il est animé par Jean SCHOEPPER depuis juin 2018.

Son rapport d'activité est présenté en quatre volets :

- L'activité de conseil aux particuliers,
- Les animations,
- La communication,
- La plateforme OKTAVE.

● L'activité de conseil

Les informations sont données par téléphone, par mail, ou sur rendez-vous lors de permanences, soit dans les locaux du Pays à Mutzig, soit dans des locaux des EPCI et communes du territoire.

• Les permanences

Les permanences délocalisées se sont déroulées comme suit :

Lieu	Date	Débit de chantier/heure
Schirmeck A la maison de la Vallée	le 1 ^{er} mercredi du mois de 9h à 12h	15
Wasselonne A la Mairie de Wasselonne	le 4 ^{ème} lundi du mois de 9h à 12h	10

Tableau des permanences de l'EIE en 2019, avec le nombre de personnes conseillées

Ces permanences permettent de décentraliser le dispositif au sein du territoire et de faciliter le service à la population. A noter que l'impact est plus intéressant pour la permanence de Schirmeck, que celle de Wasselonne.

La permanence de Schirmeck a été intégrée au Point Info Habitat (PIH), mis en place par le Conseil Général 67, à la maison de la Vallée de Schirmeck.

BRUCHE MOSSIG
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

valleela bruche.fr
Territoire de communes

Mossig et Vignoble
Alsace

VOTRE ESPACE INFO ENERGIE
PETR Bruche Mossig
1 rue Gambirinus
67190 MUTZIG

PRÈS DE CHEZ VOUS, DES CONSEILS NEUTRES, GRATUITS ET INDÉPENDANTS SUR VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET SUR LES AIDES FINANCIÈRES EXISTANTES

© jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr
☎ 03 88 97 39 69

FAIRE AVEC

Avec le soutien de
climaxion
Grand Est
L'énergie collective. Avec vous.

Sur Wasselonne il a été décidé de déplacer le lieu de permanences au siège de la Communauté de communes où se trouve également la maison de services.

• Bilan quantitatif

Le nombre de personnes conseillées depuis la création de l'EIE du Pays BMP, n'a pas été stable, du fait des mouvements de personnel qui ont généré des périodes de vacance sur le poste.

Années	Nb de personnes conseillées
2012	237
2013	260
2014	209
2015	161
2016	14
2017	180
2018	105
2019	315

L'année 2019 signe le retour à la normale avec une année pleine avec toutefois une part importante d'appel de particuliers relatifs aux démarchages pour l'isolation à 1€, non motivés par un véritable projet de rénovation. Bien que 2019 s'avère être l'année la plus riche en nombre de contacts depuis la création de l'espace, ces derniers ne sont pas suffisants pour réaliser les objectifs visés par le SRADDET et les orientations du Plan Climat.

• Les animations

Afin de faire connaître le service et de sensibiliser un public plus large, l'Espace Info Energie propose :

- Des animations, sous différents formats : balades thermiques, stands lors des salons et événements du territoire ;
- Des conférences, à destination d'un public varié (particuliers, élus, enfants...), sur divers thèmes : la rénovation basse consommation, la consommation d'électricité, éviter les pièges à énergie ...



En 2019, l'EIE du territoire Bruche Mossig a été présent aux événements suivants :

- **BiObernai**

Participation à BiObernai, salon de l'agriculture biologique qui se tient tous les ans depuis 2003. Sur un format de 3 jours à la mi-septembre, ce sont près de 250 exposants qui y tiennent un stand ayant un lien avec l'environnement, le développement durable ou les énergies.

- **Portes ouvertes de la scierie Siat Braun à Urmatt**

Lors de ces portes ouvertes, les participants ont pu effectuer une visite guidée du site de la scierie. Plusieurs professionnels de la filière bois étaient présents. L'EIE a pu également tenir un stand en binôme avec l'organisme FIBOIS ALSACE, afin de sensibiliser et d'informer les particuliers sur les spécificités du bois comme mode de chauffage. Un quiz sur la ressource bois a également été organisé.

- **Soirée conférence « Rénovation énergétique, déceler le vrai du faux »**

Le but de ces soirées est de mettre en garde le particulier sur les dérives et les arnaques qui peuvent survenir pour des travaux de rénovation énergétique notamment les travaux issus du dispositif « isolation à 1 euro ». En outre, il est expliqué au particulier comment rénover au mieux sa maison en profitant des aides financières disponibles.

C'est le conseiller de l'Espace Info Energie et la Conseillère de la Plateforme de Rénovation énergétique OKTAVE qui ont animé ces soirées, accompagnés d'artisans ou de bureaux d'études spécialisés.

La première soirée s'est déroulée à Mutzig dans les locaux du Pays Bruche Mossig Piémont le mardi 4 juin 2019. Une vingtaine de personnes ont assisté à cette soirée.



Une deuxième soirée a été organisée le mardi 8 octobre 2019 à la salle polyvalente de la commune de La Broque dans la Vallée de la Bruche. Lors de cette soirée, le Conseiller EIE et la Chargée de mission OKTAVE, étaient accompagnés d'un agent du Conseil Départemental du Bas-Rhin qui anime le Point Info Habitat à Schirmeck, par la responsable de l'opérateur ANAH du territoire, et par un thermicien qui opère sur des chantiers de l'ANAH. Une trentaine de personnes ont assisté à la soirée.

- **Les balades thermiques (février/mars/novembre 2019) :**

Les balades thermiques organisées par l'EIE ont pour but de sensibiliser les particuliers aux déperditions énergétiques et de les encourager à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement. Lors de la balade, le conseiller Info Energie montre avec l'aide d'une caméra thermique les faiblesses thermiques des bâtiments.





A la suite, une conférence en salle, généralement au sein de la mairie, permet de compléter le propos pour sensibiliser le public à la rénovation énergétique mais aussi sur les aides financières existantes et mobilisables. Un moment de convivialité clôturait la soirée permettant aux participants d'échanger avec les différents intervenants et le conseiller EIE. Les 10 premiers inscrits à chaque balade ont reçu un cliché de leur maison accompagné d'une analyse succincte.

Ces balades se sont déroulées dans les communes de :

- Dorlisheim (5 février)
- Saâles (25 février)
- Duppigheim (27 février)
- Marlenheim (4 mars)
- La Broque (12 mars)
- Altorf (26 novembre)



Elles ont accueilli entre 8 et 35 participants, soit un total de 130 personnes. Les balades ont été réalisées en collaboration avec OKTAVE, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et les communes d'accueil.

● **Réunions publiques Territoire Solaire :**

Le coordinateur Climat-Air-Energie avec l'appui du Conseiller Info Energie du territoire Bruche Mossig a organisé deux soirées sur l'énergie solaire photovoltaïque. Une première s'est déroulée le mardi 26 février 2019 à Heiligenberg et a drainé une soixantaine de personnes.



La seconde, organisée le mardi 19 mars à Marlenheim a touché une vingtaine de personnes.

Découvrez comment devenir producteur d'énergie solaire

Entrée libre !

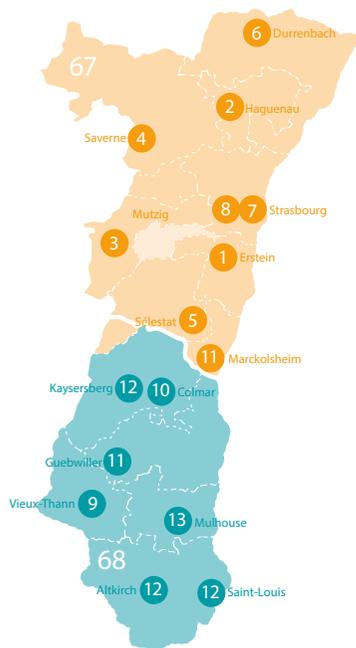
Réunion publique d'information
Le 26 février 2019 à 20h
Foyer communal d'Heiligenberg
Rue Neuve, 67190 HEILIGENBERG

PLUS D'INFORMATIONS :
www.territoire-solaire.fr
territoire-solaire@pays-bmp.fr

● La communication de l'EIE

La communication de l'EIE sur le territoire a été relancée moyennant :

- La newsletter du Pays Bruche Mossig Piémont ;
- Des articles de présentation de l'EIE et de la plateforme OKTAVE publiés dans plusieurs bulletins communaux ;
- Des plaquettes « Les conseillers Info Energie en Alsace » distribués ;
- La présentation de l'EIE auprès de « prescripteurs potentiels » : lors de réunions avec des élus du territoire (Assemblée générale du Pays, Comité de pilotage du PETR), des secrétaires de mairie, ou des résidents de la pépinière Tremplin Entreprises, ...



● BAS-RHIN

1 CANTON D'ERSTEIN



Aurélië BRUDER
Usines Municipales d'Erstein
14 rue Jean Georges Abry - 67150 Erstein
canton-erstein@eie-grandest.fr
03 88 59 86 27
Autre partenaire : Ville d'Erstein



2 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU



Arnaud MARTIN
CAIRE - 84, route de Strasbourg - 67500 Haguenau
aggl-haguenau@eie-grandest.fr
03 88 06 59 53



3 PETR BRUCHE MOSSIG



Jean SCHOEPFFER
1 rue Gambrinus - 67190 Mutzig
bmp@eie-grandest.fr
03 88 97 39 69



4 PAYS DE SAVERNE, PLAINE ET PLATEAU



Simon ZANETTA
Espace Éco Entreprenant
21 rue des Rustauds - 67700 Monswiller
pays-de-saverne@eie-grandest.fr
09 72 28 95 73
Autre partenaire : Communauté de Communes du Pays de la Zorn



5 ALSACE CENTRALE



Marie DUPONT
Hôtel d'Ebersmunster - 7 rue du Sel - 67600 Sélestat
selestat@eie-grandest.fr
07 87 01 10 02



● Plateforme de rénovation énergétique OKTAVE

Depuis 2015, Oktave est expérimenté par la Région Grand Est, l'ADEME et 10 territoires alsaciens dont le territoire Bruche Mossig Piémont. Le Pays Bruche Mossig Piémont s'est engagé dès 2015, en se positionnant sur plusieurs appels à projets de l'ADEME et de la Région, pour le financement des postes de l'Espace Info Énergie ainsi que celui de la Plateforme Locale de Rénovation du Territoire Bruche Mossig Piémont. Cette expérimentation a permis de mettre en avant les avantages d'une bannière commune :

- La notoriété auprès des particuliers,
- Une meilleure identification par les professionnels,
- Des outils méthodologiques partagés permettant de gagner du temps,
- Le partage de bonnes pratiques.



Parallèlement, il s'est avéré que le marché de la rénovation thermique chez les particuliers est difficile à activer. Cela se traduit par un nombre de chantiers de rénovation globale et performante pour l'instant limité (36 chantiers de rénovation globale et performante signés en Septembre 2017 en Alsace), 18 en 2019 sur le territoire Bruche Mossig

Toutefois, la marque Oktave s'est installée progressivement dans le paysage alsacien. La fonction de « tiers de confiance » assurée par les acteurs Oktave s'avère essentielle dans la perspective de développement du nombre de chantiers.

Trois groupements d'artisans labellisés ont été formés sur le territoire du Pays BMP. Chaque groupement est constitué d'un ensemble d'artisans qui représentent tous les corps de métiers nécessaires pour mener à bien une rénovation énergétique performante. 15 entreprises en font partie

actuellement. Deux groupements sont basés dans la Vallée de la Bruche et le 3^{ème} sur la Com-Com de la Mossig et du Vignoble, mais ils se déplacent sur la totalité du territoire du PETR.

Au-delà de cette phase expérimentale, il s'est avéré nécessaire de développer une structure de tiers financement ad-hoc. La Région et l'ADEME ont mis en place une Société d'Economie Mixte Locale, également dénommée Oktave créée en 2019.

La SEM Oktave réalise une activité d'intérêt général consistant à proposer des prestations de conseil, d'accompagnement technique et/ou de tiers financement dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation. Ce service, désormais payant, s'adresse aux propriétaires pour les accompagner pendant toute la durée de leur projet de rénovation énergétique performante. La SEM intervient en conseil sous forme d'assistant à maîtrise d'ouvrage, voire dans certain cas sous forme

de maîtrise d'œuvre.

Celle-ci se distingue du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (EIE), gratuit pour le particulier, mais souhaite rester ancrée sur le territoire.

Ainsi la SEM Oktave a intégré dans ses effectifs, au 1er Septembre 2019, Marie Maître conseillère Oktave précédemment salariée de l'association du Pays Bruche Mossig Piémont, tout en la laissant postée dans les locaux du PETR à Mutzig.

Une convention a été établie pour préciser les modalités du partenariat entre la SEM Oktave et le PETR dans l'optique de renforcer la transition énergétique sur le territoire Bruche Mossig.

Le PETR continue d'héberger la chargée de mission OKTAVE à Mutzig ; l'EIE et OKTAVE poursuivent leur collaboration pour :

- Sensibiliser à la rénovation globale et performante visant le BBC,
- Participer à la détection de chantiers potentiels pouvant être orientés vers la plateforme OKTAVE,
- Faire connaître les outils d'OKTAVE auprès du grand public.



38%
d'énergie

Actions & perspectives 2020

Le résidentiel représente 38% de la consommation d'énergie du territoire.



Les échanges et travaux menés pour l'élaboration du Plan Climat ont confirmé le rôle et l'importance des outils que sont l'EIE et OKTAVE mais aussi la nécessité de renforcer leurs actions pour réaliser les objectifs de rénovation énergétique du parc bâti du territoire Bruche Mossig prévus

à plus de 400 logements par an : augmenter le nombre de personnes conseillées et les évaluations énergétiques débouchant sur des travaux, renforcer les animations et actions de communication, développer la notoriété de l'instance, organiser un réseau de prescripteurs (mairies, maisons de services, banques, agences immobilières...).

Il s'agira ainsi en 2020 de repositionner l'action de l'EIE au regard des objectifs qui lui seront assignés par le territoire mais aussi au regard du nouveau cadre national d'intervention, le SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique), et de l'AMI piloté par la Région Grand Est en prévision de l'arrêt des financements de l'ADEME annoncé pour fin 2020.



CEE, TEPCV, territoire solaire, mobilité

Le Pays s'est engagé dès 2008 dans une démarche volontariste de Plan Climat Energie Territorial (PCET). Cette démarche a bénéficié de soutiens financiers conséquents de l'ADEME, de la Région et de l'EUROPE par l'intermédiaire du FEADER, en plusieurs phases :

- 2009/2011 : phase de sensibilisation
- 2012/2014 et 2015/2017 : phases de démultiplication des actions.

Pour la suite, malgré l'obligation d'adoption de PCAET réglementaires pour tous les EPCI de plus de 20K habitants inscrite dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), signant l'arrêt des financements « Etat » pour les PCET volontaires, l'ADEME a ouvert en Alsace un appel à projet « Coordinateurs de démarches

climat air énergie opérationnelles » qui a permis au territoire Bruche Mossig Piémont d'obtenir des financements jusque fin 2020 pour un poste, occupé jusqu'en mars 2020 par Etienne Bachelart.

Le programme d'actions pour 2018-2020 retenu vise 6 axes stratégiques :

1. Réduire l'impact carbone et énergétique des bâtiments (résidentiels et tertiaires) ;
2. Développer des modes de déplacements sobres et sains pour favoriser l'écomobilité ;
3. Dynamiser la croissance verte et la consommation responsable sur le territoire ;
4. Développer massivement les énergies locales et de récupération ;
5. Mobiliser et accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans la transition ;
6. Promouvoir l'exemplarité des collectivités.

En complément le Pays a obtenu 470 000€ d'aides pour le territoire de l'Etat dans le cadre de conventions TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) et a su valoriser les investissements et travaux des communes en certificats d'économie d'énergie (CEE) pour 1,4 M€.

470 000 €
AIDES POUR LE TERRITOIRE DE L'ETAT

1,4 M€
DE CEE VERSÉS AUX COMMUNES ET EPCI



80%
financés

Ainsi ont été financés jusqu'à 80% :

- le cadastre solaire et 11 événements « Territoire Solaire » de promotion des énergies solaires (campagne de communication, projet centrale villageoise...);
- l'achat par les communes et EPCI de 9 vélos à assistance électrique, 14 véhicules électriques et 20 bornes de recharge ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la Maf à Wisches/Schirmeck ;
- la rénovation BBC de bâtiments publics ;
- le Plan Lumière pour 41 communes moyennant 24 audits de l'éclairage public « mutualisés » et la rénovation de 2 839 luminaires rénovés par 38 communes ; 669 022€ d'aides Plan Lumière versés en 2018.



Par ailleurs le PETR a poursuivi des actions d'animation et de sensibilisation en complément des réunions Plan Climat :

- animation des rencontres des élus relais transition énergétique ;
- appui logistique aux réunions de la centrale villageoise ;
- sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès de salariés et d'élèves pour se rendre sur le lieu de travail ou de scolarité a été poursuivie avec la promotion et l'organisation du challenge Le Défi "Au boulot, j'y vais à vélo" : 9 510 km parcourus par 278 pédaleurs dans le cadre du défi.

Des réflexions restent ouvertes ou à mener sur de nombreux champs et en articulation avec le Plan Climat règlementaire en cours d'élaboration, à savoir notamment :

- les modalités de soutien du projet de Centrales Villageoises et l'articulation avec la SEM de financement participatif des éoliennes de Belfays ;

- l'appui aux communes pour la rénovation BBC de leur patrimoine ;
- la déclinaison de la loi d'orientation des mobilités sur le territoire.



CENTRALES VILLAGEOISES
BRUCHE • MOSSIG • PIÉMONT

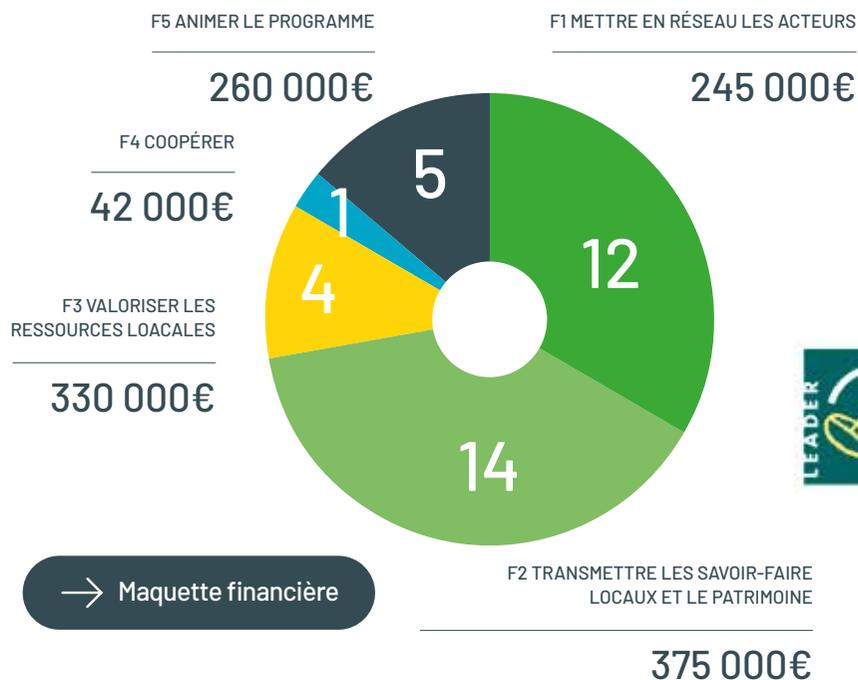
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Leader

Mise en œuvre du programme Européen LEADER 2014-2020

Le programme Européen LEADER 2014-2020 du GAL Bruche Mossig Piémont a été doté d'une enveloppe de financement LEADER d'un montant de 1 278 411€ pour appuyer des projets :

- Touristiques,
- De mise en valeur du patrimoine culturel et naturel,
- De structuration des acteurs économiques,
- De valorisation des ressources locales.



Le programme est animé par Albin Deriat recruté en novembre 2015 et la gestion est assurée par Sophie Goehry dans le cadre d'une convention avec la Chambre d'agriculture.



2019 a été par plusieurs évolutions pour le programme européen LEADER du Groupe d'Action Locale (GAL) Bruche Mossig Piémont

Par délibération du comité syndical réuni le 16 octobre 2019, le PETR a décidé de :

- prendre le portage du GAL jusque-là assuré par l'association du Pays Bruche Mossig Piémont et de poursuivre la gestion et l'animation du programme Leader du GAL Bruche Mossig Piémont ;
- modifier le territoire d'assise du GAL pour le rendre concordant à celui du PETR ;
- modifier la composition du comité de programmation au regard de la modification du territoire d'assise.

Le niveau d'exécution du programme est bon moyennant un taux de paiement à l'échelle du PDR (Plan de Développement

Rural) conforme aux obligations de la convention régionale (plus de 25% des crédits FEADER payés).

Le seuil des 60 projets déposés a été atteint dont près de 75% ont été sélectionnés en comité.

Près d'une quarantaine de porteurs de projets ont été accompagnés dans la recherche de financement.

Le comité de programmation s'est réuni 2 fois en 2019 afin :

- d'auditionner les porteurs de projets du territoire ;
- de délibérer un montant de subvention ;
- d'émettre des recommandations quant à la conduite des projets.



8 projets ont reçu un avis favorable du comité de programmation

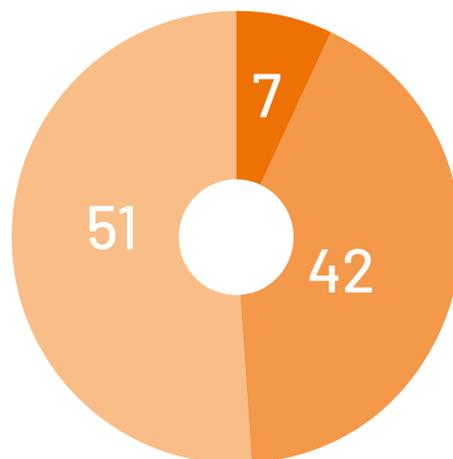
> Ces projets relevaient de 4 thématiques :

- Mise en réseau des acteurs économiques : 2 projets ;
- Valorisation des ressources locales / circuit court : 1 projet ;
- Patrimoine culturel et naturel : 5 projets.

Etat d'avancement de la programmation 2014-2020

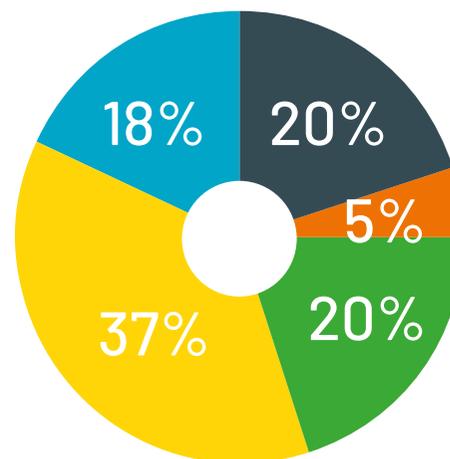
- Au 31 décembre 2019, plus de 500 000€ ont été programmés, représentant 40% de l'enveloppe LEADER mobilisable sur le territoire Bruche Mossig ;
- Les dossiers payés représentent 252 000€, environ 20% de l'enveloppe totale attribuée au territoire.

→ Type de structure sollicitant une subvention Leader



- Collectivité
- Association
- Entreprise

→ Localisation des projets



- Vallée de la Bruche
- Mossig Vignoble
- Totalité du GAL
- Portes de Rosheim
- Molsheim-Mutzig



Montant moyen sollicité en 2019 dans les demandes de subvention : 33 537€

Tremplin Entreprises en 2019

La Commune de Mutzig a mené le projet de requalification de la friche industrielle de la Brasserie de Mutzig et avec l'appui du Pays Bruche Mossig Piémont, elle a développé un pôle de services comprenant notamment une pépinière d'entreprises dénommée Tremplin Entreprises, implantée dans le bâtiment historique de la brasserie.

Les activités de Tremplin Entreprises, s'articulent autour de fonctions complémentaires :

- Proposer une offre d'hébergement (bail de 23 mois renouvelable) pour les jeunes entreprises ;
- Développer le «pôle création entreprise» et promouvoir ; le bâtiment comme lieu ressource en matière d'entrepreneuriat
- Prospecter et accompagner les jeunes entreprises innovantes ;
- Attirer des publics spécifiques : les jeunes de moins de 25 ans, les femmes entrepreneures, les salariés en reconversion...
- Louer des salles pour l'organisation de formations, séminaires et évènements à destination des entreprises.

La gestion et l'animation de Tremplin Entreprises initialement confiées par la Ville de Mutzig au Pays Bruche Mossig Piémont ont été reprises par le PETR Bruche Mossig en qualité de mandataire de la commune de Mutzig en 2019.

L'accueil à Tremplin Entreprises est assuré depuis octobre 2019 par Cécile Grucker et la direction par Patrick Peter animateur économique du PETR recruté en février 2019.

Dans le cadre de cette reprise Tremplin Entreprises a été doté d'un nouveau site internet :

→ <https://www.tremplin-entreprises.fr>

**TREMLIN
ENTREPRISES
MUTZIG**

L'ÉLAN
POUR RÉUSSIR





Ainsi outre le PETR Bruche Mossig, la PFIL Initiatives BMP et la chargée de mission OKTAVE, Tremplin Entreprises héberge au 31/12/2019 :

- MERLET PAYSAGES
- RECITAL
- DRONE SESSIONS
- B-AUDIO
- GENWIN TECH
- CABINET D'EXPERTISE SIDOLI
- RCE CONSEILS
- QUELEA IC
- ANNEOSENS
- DEVCONCEPTION
- D-TECH
- CMC FORMATION
- OXYCAR
- ERO CORP
- ALBECKER ARCHITECTE
- BC HOME



Les mouvements au sein de la pépinière

Le taux d'occupation de Tremplin Entreprises est passé de 55 % au 15/02/19 (16 bureaux occupés sur 29) à 68 % au 31/12/2020 avec 17 bureaux occupés sur 25. Les attributions nouvelles ont été soumises au comité de sélection mobilisé 4 fois à cet effet.

Perspectives pour 2020

- 2 arrivées en février Mme THOUVENOT et Recolook Design
- 1 bureau + grand pour M SIDOLI
- 1 bureau + grand pour MERLET
- 1 départ de B-AUDIO
- 5 autres contacts lors des Portes Ouvertes du 22 et 23 novembre

En complément de ces résidents permanents, **Tremplin accueille en location temporaire de nombreux acteurs économiques tels la CCI, la CMA, Créacité, Cooproduction, l'ordre des experts-comptables...** et loue régulièrement ses salles de réunion ou bureaux d'entretiens à des organismes de reclassement, de formation ou d'insertion professionnelle notamment.

L'Animation de Tremplin :

L'évènement majeur à Tremplin en 2019 aura été l'Anniversaire de ses 10 ans qui a mobilisé :

- Une trentaine de visiteurs pour le mini salon de la création d'entreprise accueillis par Initiative Bruche Mossig Piémont, la CMA, la CCI, l'INPI, Créacité, Cooproduction, Pôle Emploi, la Région Grand Est, la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (partenaire de la manifestation)
- Une centaine d'invités pour la conférence de M Christophe PIOCHON, Directeur Général de BUGATTI Automobiles SAS, intitulée « Renaissance d'une marque de prestige » : BUGATTI
- Une vingtaine de visiteurs le samedi pour la conférence sur l'histoire des brasseurs à Mutzig animée par Frédéric SCHERRER, collectionneur passionné



D'autres évènements ont animé Tremplin Entreprises :

- La visite de l'archevêque de Strasbourg à Tremplin le 3 Juillet ;
- Barbecue de Tremplin le 10 Juillet - 34 participants ;
- Atelier Marchés Publics le 10 Septembre - 13 participants ;
- After work du 16 Octobre - 60 participants ;
- 5 rencontres « Petit Déjeuner » des résidents de Tremplin avec une moyenne de 20 participants.

Le pôle création/reprise d'entreprise a drainé 144 contacts en 2019, à savoir :

- **Type d'activité prévu**
 - 39 % dans l'artisanat, 38 % dans le commerce et 24 % en profession libérales ;
 - 85 % de projet de création d'entreprise, 7 % de reprise et 8 % en développement ;
 - 48 % de projet en régime micro-entreprise.
- **Profil du porteur de projet**
 - 61 % de femmes ;
 - Âge moyen 38 ans ;
 - 60 % de demandeurs d'emploi, 33 % de salariés

et 7 % de bénéficiaires du RSA ;

- 68 % issus du territoire du PETR ;
- 35 % susceptibles d'avoir besoin de la PFIL Initiative BMP ;
- 6 % susceptibles d'être intéressés par la location d'un bureau à Tremplin.



10 réunions d'information sur la création/reprise d'entreprise ont été animées par le tandem CMA/CCI à Tremplin.

D'autre part 19 entrepreneurs bénéficiaires du RSA ont été suivis pour le compte du CD 67.



La PFIL Initiatives BMP

La plateforme d'Initiatives locales Bruche Mossig Piémont est une association d'intérêt général dont les services proposés sont gratuits. Elle est régie par le droit local et fait partie du réseau Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France.

Créée en 2003 à l'initiative du Pays Bruche Mossig Piémont, l'association Initiative BMP accompagne les porteurs de projets en création/reprise d'entreprises sur tout le territoire du PETR, moyennant :

- un prêt d'honneur à taux 0 sans intérêt ni caution, qui peut aller de 1 000 € à 30 000 €, remboursable sur une durée de 2 à 5 ans,
- un suivi et un accompagnement personnalisé,
- un parrainage apporté par un chef d'entreprise bénévole. Son niveau d'activités se situe à hauteur d'une quarantaine de dossiers par an.

La PFIL est un partenaire privilégié du PETR et des communautés de communes pour l'animation et le développement du territoire. Le comité syndical réuni le 5 février 2020 a décidé de poursuivre le partenariat avec la plateforme formalisé au sein d'une convention prévoyant l'hébergement gracieux de la PFIL dans les locaux du PETR au regard de sa mission d'intérêt général qui se justifie par :

- l'encouragement de l'entrepreneuriat sur le périmètre du PETR et son impact sur la création (ou le maintien) d'emplois sur le territoire ;
- le risque encouru en lien avec la faisabilité financière des projets ;
- l'expertise mobilisé à titre bénévole.

Près de 900 emplois ont été créés ou sauvés depuis la création d' Initiative BMP.

Le rapport d'activités de la PFIL pour 2019 fait état de :

- 26 demandes étudiées et 22 dossiers validés, à savoir :
- 14 créations, 7 reprises et 1 développement

- 8 sur Molsheim/Mutzig, 3 sur Bruche et 2 sur Mossig
- 235 000 € de prêts d'honneur débloqués pour 31 prêts, soit un prêt moyen de 7 581€ dont :
 - 19 prêts IBMP pour 137 000 €
 - 4 prêts CCI AE pour 70 000 €
 - 3 prêts CCVB pour 11 000 €
 - 3 prêts CDC pour 11 000 €
 - 2 prêts CCMM pour 6 000 €
- 87 emplois créés ou maintenus
- 17 parrainages attribués (9 effectifs)



Territoire d'industrie, emploi, formation

Le PETR s'est positionné sur le dispositif POCE de la Région Grand Est et s'est inscrit dans l'appel à projet national Territoire d'Industrie et a permis à la start up Oxycar, hébergée à Tremplin, d'entrer dans ce dispositif. Il a également favorisé la mise en relation de cette start-up avec le CD67, SAFRAN et BUGATTI.

Le directeur de Tremplin Entreprises a participé aux événements organisés par nos partenaires de la création d'entreprise :

- Jury au championnat mini-entreprises
- Jury au Festival Génération Start'up de Pépite Etena
- Jury aux formations Be Est Entreprendre
- Participation aux réunions Be Est de la Région
- Participation aux réunions des pépinières Alsace et GrandEst
- Participation aux Odysées des entrepreneurs
- Participation au salon Créer sa boîte (tenue d'un stand)

Il a également assuré la promotion de Tremplin dans 2 clubs BNI, auprès de la CIC et de la Banque Populaire.

Dans le cadre d'une réflexion sur l'encouragement au télétravail et le développement d'une nouvelle offre à Tremplin Entreprises, le PETR avait pris l'attache avec la société Relais d'Entreprise, et Patrick Peter a visité le FabLab de Villé.

Le PETR a participé aux réunions du CLEE (Comité Local Ecole Entreprise), aidé à l'organisation de la visite de MERCK MILLIPORE en anglais par une classe du lycée Henri Meck, assuré le soutien coach à 3 mini-entreprises de BTS du lycée Henri Meck à Molsheim qui ont été accueillies à Tremplin et ont pu rencontrer et échanger avec 3 entrepreneurs de la pépinière.

En 2019, le PETR a assuré 22 mises en relation emploi ou formation et 6 mises en relation pour fonds de commerce, terrains ou local à louer ou à vendre,

Perspectives 2020 :

Depuis lors, la crise générée par le COVID 19 a imposé un repositionnement des activités d'animation économique

du PETR : fermeture de Tremplin Entreprise le temps du confinement et mobilisation du PETR pour la mise en œuvre du Fonds Résistance avec la prise en charge de l'instruction des demandes d'aide présentées au comité d'engagement Bruche Mossig.

#COVID19 : RÉSISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Sur une initiative de la Région GrandEst, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCL des Départements :

- Entreprises : soutien de 5 à 10.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie
- Associations : soutien de 5 à 30.000 euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie

44 ME
TOUR DE PERCHES COMPLÉMENTAIRE AUX PROJETS EXISTANTS

AGR PARTOUT AGR ENSEMBLE ENCOURAGER LA CONTRAITE DE L'ACTIVITÉ

patrick.peter@petrbruchemossig.fr | 03 88 97 39 75 - 06 47 65 74 67

Grand Est

L'élaboration du projet de territoire sera l'occasion de définir les priorités d'actions du PETR pour l'avenir.

GLOSSAIRE

Lexique PETR

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

ADEUS : Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise

BBC : Bâtiments Basse Consommation

CCRMM : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

CCMV : Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

CCVB : Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

CEE : Certificats d'Economies d'Energie

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs (feuille de route du PADD)

EIE : Espace Info Energie

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FEADER : Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural

GAL : Groupe d'Action Locale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

LTECV : Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi n°2015-992 du 17 août 2015)

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PFIL : Plateforme d'Initiative Locale = Initiative Bruche Mossig Piémont

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SLIDE : Synergies Locales Inter-entreprises pour Développement Economique

SRADET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL BRUCHE MOSSIG